

Point de situation n°42 – 10/03/2020 19h00

BILAN EPIDEMIOLOGIQUE (SOURCES SpF, ECDC)

France : 1784 cas confirmés (+372), 33 décès (+8)
 Cas totaux : 114 243 cas (+4548), 33 364 hors Chine.

Décès : 4023, entre autre Chine 3139, Italie 464, Iran 237, Corée du Sud 54, Espagne 28, Etats-Unis 26.

Pays européens les plus touchés : Italie (9172), Espagne (1204), Allemagne (1139), Suisse (374).

Bilan OMS 09/03 : 104 (+3) pays & territoires touchés.

ANALYSE DU RISQUE:

L'OMS a déclaré une USPPi le 30/01/2020.

Nom de la maladie : COVID-19 pour CoronaVirus Disease.

Nouveau nom du virus (agent infectieux) : SARS-CoV-2.

Mise à jour OMS (28/02) : risque très élevé au niveau international.

Mise à jour ECDC (02/03) : risque modéré à élevé au niveau de l'UE/EEE + Royaume Uni.

Tous les pays de l'UE rapportent désormais des cas. L'Italie compte plus de 10 000 cas confirmés.

DEFINITION DE CAS FRANCE (03/03).

ZONES DE CIRCULATION DU VIRUS (03/03) (SpF) : Chine continentale, Hong-Kong, Macao, Singapour, Corée du Sud, Italie (Lombardie, Vénétie et Emilie-Romagne, Piémont), Iran.

MESURES DE GESTION EN FRANCE

Activation du Centre de Crise Sanitaire le 27/01
centrecrisesanitaire@sante.gouv.fr
 01 40 56 75 11

SARS-CoV-2 assimilé à un pathogène de groupe de risque 3, peut être manipulé dans un laboratoire P2+ (hors culture) sous PSM2.

STRATEGIE

Passage au stade 2 le 29/02 : freiner la propagation du virus sur le territoire.

Préparation du système de santé au stade 3 en anticipation : atténuer les effets de la vague épidémique.

CAPACITES DE DIAGNOSTIC ET OFFRE DE SOINS

174 établissements de santé en capacité de prendre en charge des patients COVID-19.

- Activation de la cellule de crise de chaque ARS et transmission d'un point de situation quotidien.
- Activation du niveau 1 de tous les établissements de santé et déclenchement plan bleu dans tous les établissements médico-sociaux sur le territoire.

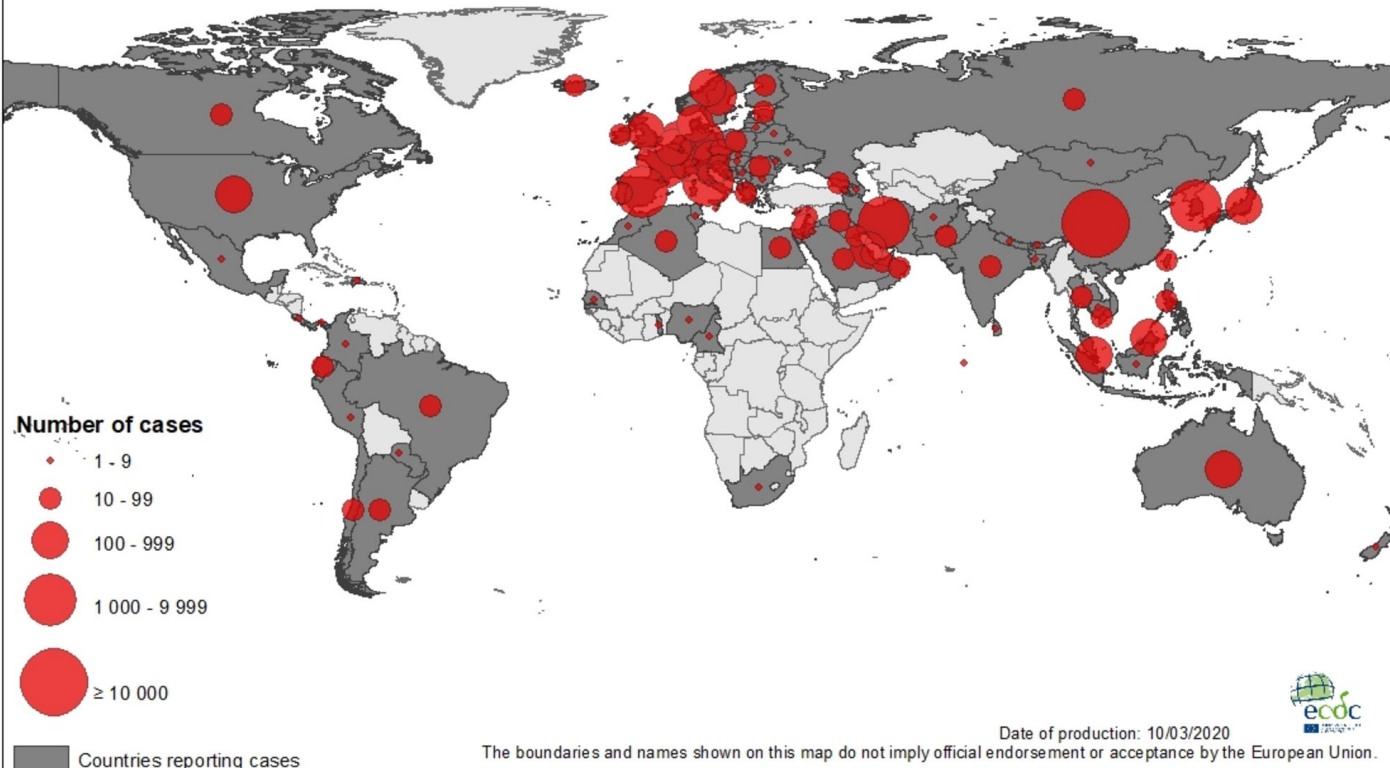
COMMUNICATION / MEDIA :

La visibilité du sujet a presque doublé par rapport à hier.

Mise en ligne des visuels « gestes barrières » en 9 langues complémentaires.

Diffusion de messages sur les réseaux sociaux pour protéger les plus fragiles.

Numéro vert ouvert 7/7, 24h/24 : 0 800 130 000
 16 564 appels reçus de 8h à 16h.
 26089 (+11991) appels reçus la veille.



1. Situation épidémiologique

1.1. Situation nationale

SELON SPF : 1784 CAS CONFIRMES (+ 372 cas en 24h)

1784 cas confirmés ont été rapportés.

Neuf situations de regroupements de cas ont été observées :

- En Haute Savoie : 2 communes (Les Contamines-Montjoie, La Balme-de-Sillingy)
- Oise : Crépy-en-Valois / Creil
- Haut-Rhin : Mulhouse
- Morbihan (3 villes) – Auray, Crach, Carnac
- Regroupement de cas au retour d'un voyage organisé en Egypte
- Corse (Ajaccio)
- Aude (Occitanie)
- Calvados en Normandie

Désormais toutes les régions métropolitaines + 3 régions en Outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique)

➔ 5 régions les plus touchées en cas / 100 000 habitants : Corse (12,2), GE (8,4), BFC (5,3), HdF (3,5), IdF (2,7), ARA (2,6).

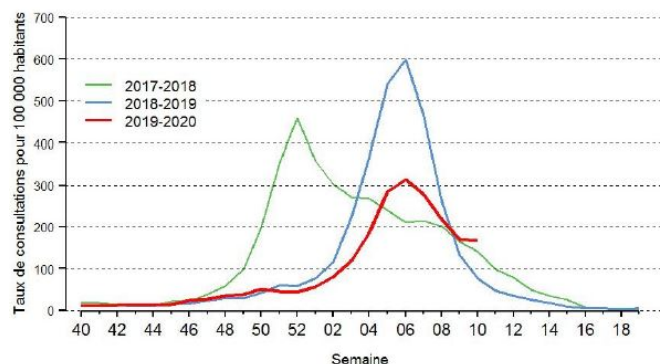
➔ **86 cas graves depuis le début de l'épidémie, avec un séjour en réanimation**

➔ **33 décédés (+8) / 9 décès non comptabilisés, en attente de consolidation.**

19 hommes et 14 femmes dont 23 personnes de plus de 75 ans.

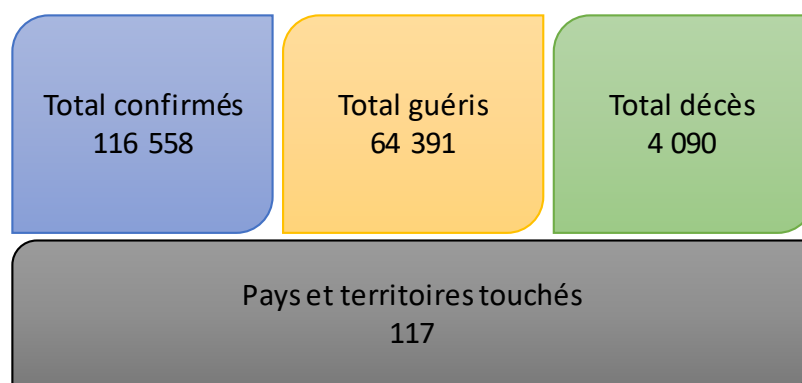
- **Grand Est : Situation très évolutive autour des rassemblements évangéliques dans le Haut-Rhin en Meurthe-et-Moselle et en Moselle.**
- **Normandie : L'ARS Normandie nous signale des cas groupés dans le Calvados ayant comme foyer de propagation une salle de gym communale, dont l'âge moyen de fréquentation serait de 70-80 ans. 6 cas ont été confirmés à ce jour. Pas d'hospitalisation, suivi assuré par infectiologue. Investigations sur site prévues ce jour. Fermeture de l'école de Biéville-Beuville.**
- **Occitanie : Cas groupés à Quillan dans l'Aude, autour d'un couple positif revenant d'Egypte.**

Focus sur l'épidémie de grippe saisonnière en cours :



En Métropole, **l'activité grippale** est en diminution dans 7 régions, stable dans les 6 autres régions, avec un passage de la Corse en phase post-épidémique, ce qui permet de limiter la sollicitation de l'offre de soins.

1.2. Situation internationale



Source : Université de John Hopkins, chiffres à 18h

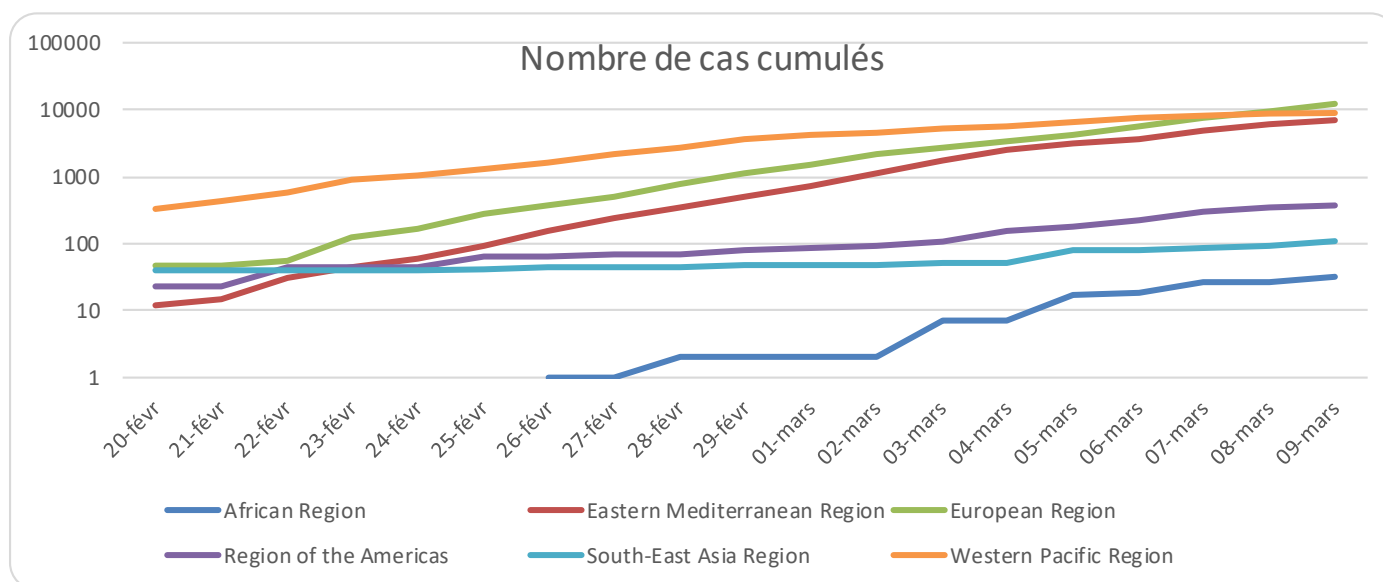


Figure 1 : Nombre de cas cumulés par région OMS (chiffres OMS).

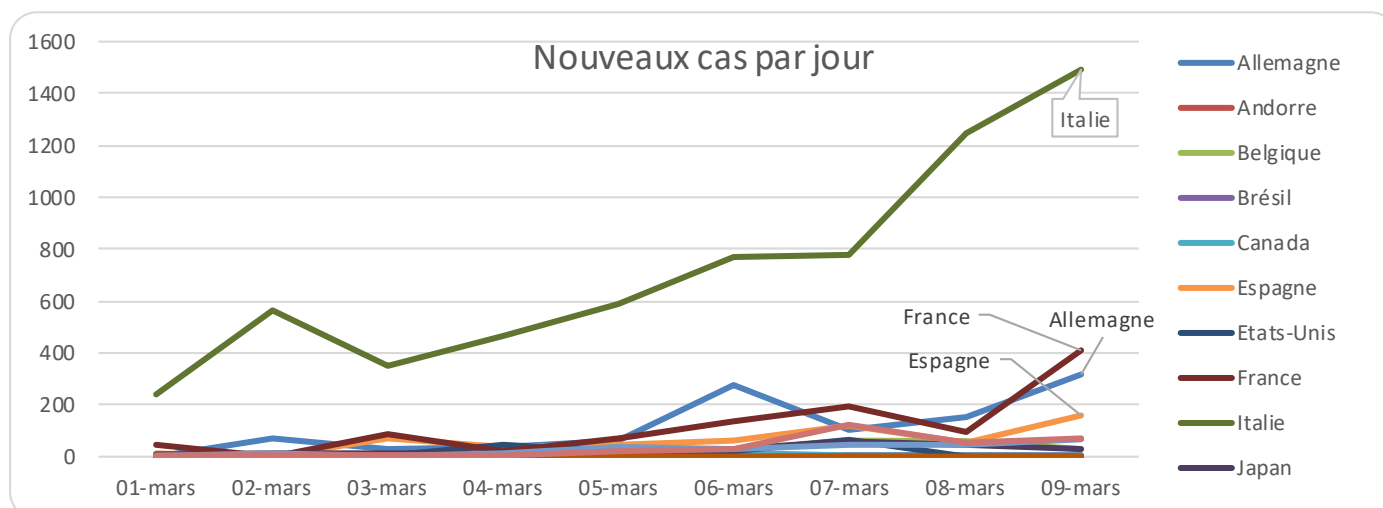


Figure 2 : Nombre de nouveaux cas par jour (chiffres OMS arrêtés au 09/03), pays frontaliers et pays du G7.

Le nombre de nouveaux cas est toujours en forte augmentation en Europe, notamment en Italie.

La situation semble se stabiliser en Asie.

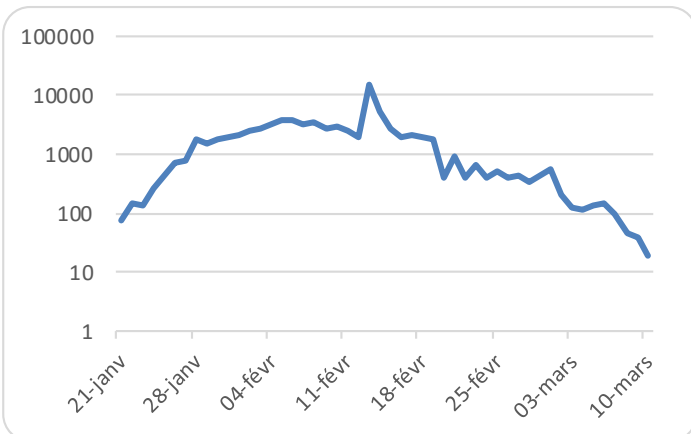


Figure 3 : Nombre de nouveaux cas confirmé en Chine.

En Chine : Le nombre de nouveaux cas est toujours en baisse : +19 le 10/03.

En Europe :

Tous les pays de l'UE comptabilisent désormais des cas.

Pays européens sans cas à ce jour : Turquie, Monténégro, Kosovo.

Pays européens avec de la transmission locale (27): Allemagne, Autriche, Belgique, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

Pays européens avec uniquement des cas importés (18): Albanie Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Chypre, Estonie, Géorgie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Moldavie, Monaco, Pologne, Russie, Serbie, Ukraine.

Italie : 529 nouveaux cas (1598 nouveaux cas hier), **10 149 cas au total (2eme pays le plus touché après la Chine)**, 631 (+168) décès et 1004 guéris. 8514 personnes sont encore malades. Le président du Conseil italien a rendu public un nouveau décret le 9 mars 2020 pour mettre à jour les mesures de santé publique au niveau national. D'après ce décret, les mesures décidées pour les zones les plus affectées dans le décret du 8 mars sont étendues au niveau national. En particulier, tout rassemblement dans les lieux publics ou ouverts au public sont interdits sur tout le territoire. Matches de sport et compétitions de toute discipline sont suspendus. Ces mesures s'appliqueront du 10 mars au 3 avril.

Allemagne : Les deux premiers décès sur le territoire allemand ont été confirmés hier soir à 20 :14 sur la plateforme EWRS. Ces deux personnes sont originaires du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie.

Espagne : Doublement du nombre personnes contaminées en Espagne en 24h, atteignant le chiffre de 1 223 cas confirmés à 20h, essentiellement à Madrid, dans le Pays Basque et la Rioja, où la phase 2 du plan de lutte contre le virus (« atténuation ») a été déclenchée, du fait d'une transmission communautaire, alors que les autres régions espagnoles (communautés autonomes) demeurent en phase 1 (« endiguement »). 28 décès et 30 personnes déclarées guéries.

Egypte : 14 français sont hospitalisés ; ils sont tous asymptomatiques mais certains présentent des éléments de fragilités (5 ont un âge > 70ans, un asthme modéré, 2 hypertensions artérielle, 1 sous hormonothérapie post cancer du sein, 1 dépressive chronique).

Proportion de décès parmi les cas confirmés depuis le début de l'épidémie :

Chine : 3,9% **Corée du Sud** : 0,7% **Japon** : 1,8%
Italie : 5,5% **Espagne** : 2,3% **Royaume-Uni** : 1,6% **France** : 2,1% **Suisse** : 0,8% **Allemagne** : 0,2%
Etats-Unis : 3,5%

2. Analyse du risque, recommandations et définition de cas

➤ Définition de cas

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde> (mise à jour le 03/03/2020)

3. Mesures de prévention et de gestion

3.1. Stratégie de réponse

Le passage en **stade 2** de l'épidémie a été annoncé le samedi 29/02 (freiner la propagation du virus sur le territoire). Le CCS prépare néanmoins les mesures à mettre en œuvre pour un éventuel passage au stade 3 (atténuer les effets de la vague épidémique).

- Activation de la cellule de crise de chaque ARS et transmission d'un point de situation quotidien.
- Activation du niveau 1 de tous les établissements de santé sur le territoire.
- Déclenchement du plan blanc dans tous les établissements médico-sociaux.

3.2. Coordination interministérielle

09/03/2020 :

Envoi d'une circulaire aux maires relative à l'organisation des élections municipales des 15 et 22 mars 2020 en situation d'épidémie de coronavirus COVID-19.

<https://medias.amf.asso.fr/upload/files/INTA2006837J-1%20Instruction%20C3%A9lection.pdf>

3.3. Diagnostic et prise en charge

- **174 établissements de santé sont en capacité de prendre en charge des patients COVID-19. Plus de 1 000 tests réalisés par jour.**
- Facilitation des consultations en télémedecine (obligation de passer par son médecin traitant au préalable levée).

Capacités de prise en charge

- Travaux en cours sur la prise en charge des patients décédés du covid-19 par les services funéraires.
- Actualisation du guide sur la préparation au stade épidémique Covid-19.
- Finalisation de la note sur la stratégie de réponse en phase 3 des 3 secteurs de l'offre de soins.
- Préparation des ES au déclenchement d'un plan blanc et des établissements médico-sociaux au déclenchement d'un plan bleu.

➤ Capacités de diagnostic

- Un point sur le déploiement des capacités diagnostiques sera disponible tous les mercredis.
- Déploiement du diagnostic biologique en ville (hors établissement de santé) : **doctrine en cours d'élaboration**.
- Elaboration d'une fiche de synthèse sur la surveillance épidémiologique en phase 3.
- Réunions de travail sur la saisine « mise à la nomenclature de la RT-PCR Covid19 ».
- Réunion téléphonique périodique avec un groupe de travail de cliniciens.

3.4. Moyens sanitaires

La doctrine de port du masque est disponible sur le site de la SF2H : <https://www.sf2h.net/wp-content/uploads/2020/02/Avis-Masque-SF2H-SFILF-04.03.2020.pdf>

2 opérations de mise à disposition du stock Etat de masques chirurgicaux sont en cours :

- 32 000 masques chirurgicaux à l'ensemble des établissements désignés pour prendre en charge des patients COVID19 ;
- 32 000 masques chirurgicaux par ARS.

Les livraisons vont s'échelonner entre mardi et jeudi cette semaine.

3.5. Coordination internationale

Réunion ce soir des chefs de l'Etat des Etats membres de l'UE.

4. Communication

4.1. Information des professionnels de santé

Nouvelle fiche en cours de maquettage : néonatalogie, destinée aux professionnels de santé.

Envoi du MINSANTE n°2020_25 aux ARS ce jour, relatif à la préparation de la prise en charge des patients requérant des soins de réanimation au stade épidémique de Covid-19.

4.2. Information au public

- **Plateforme téléphonique d'information au public (numéro vert)** active depuis le 01/02/2020 9h00, ouverte 7/7, 24h/24 : **0 800 130 000**
- **Affichage et médias** : Actualisation des spots TV, audio sur les mesures barrières (MSS/SpF) le 10/03 ; mise en ligne des visuels « gestes barrières » en 9 langues complémentaires.
- **Publication et information du public** :
Mise à jour régulière des EDL et de la FAQ disponible sur le site du Ministère : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-questions-reponses>
Mise à jour en cours des affiches voyageurs, gestes barrières et adaptation et traduction des recommandations.

5. Expertise

- **Coronavirus (COVID-19) Infection in Pregnancy, publié par le Royal College of Obstetricians & Gynaecologists (09/03):**

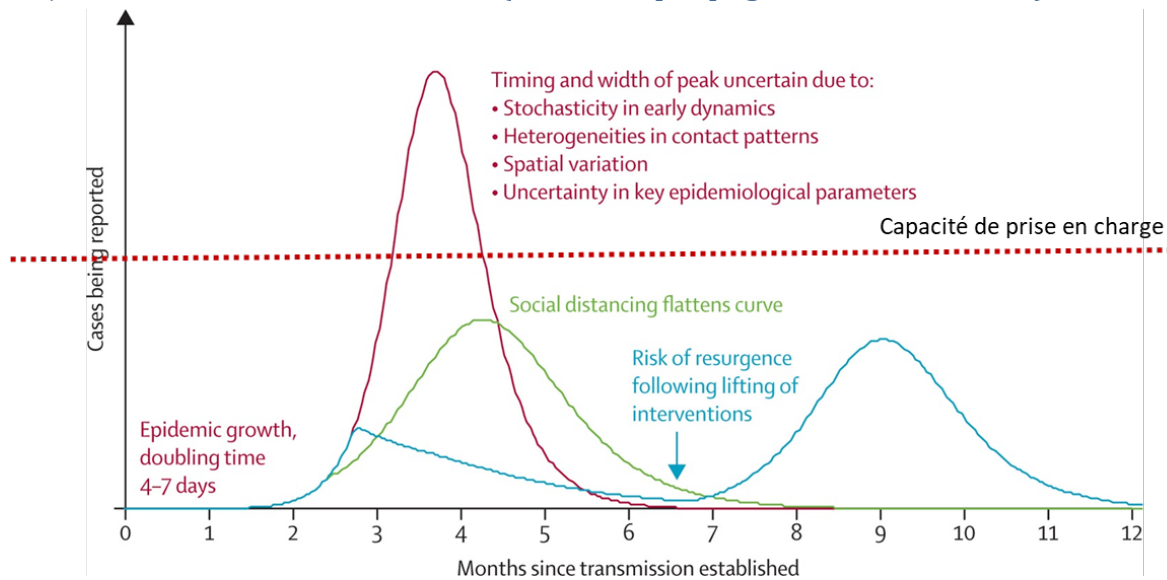
<https://www.rcog.org.uk/globalassets/documents/guidelines/coronavirus-covid-19-virus-infection-in-pregnancy-2020-03-09.pdf>

Messages clés :

- Les femmes enceintes ne semblent pas être plus sensibles aux conséquences d'une infection à SARS-CoV-2 que la population générale. Néanmoins, des précautions particulières doivent être prises vis-à-vis des femmes enceintes ayant des comorbidités, en l'attente d'informations complémentaires. **A ce jour, aucun décès n'est à déplorer chez les femmes enceintes.**
- Un seul cas de transmission verticale (mère-enfant) rapporté dans la littérature, mais transmission peu probable d'avis d'expert (prélèvements de liquide amniotique, sang de cordon ombilical, frottis de gorge néonatal, lait maternel négatifs).
- Pas de données à ce stade indiquant un risque accru de fausse couche (de même pour SARS et MERS-CoV) ;
- Quelques cas de naissance prématurée, mais lien avec l'infection à SARS-CoV-2 non établie.

6. Questions - réponses

Objectifs des mesures en stade 2 (freiner la propagation du COVID-19) :



Source : Andersan et al, 2020, The Lancet [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(20\)30567-5/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(20)30567-5/fulltext)

L'objectif en stade 2 de l'épidémie est de freiner la propagation du virus sur le territoire, afin de ne pas dépasser les capacités de prise en charge de l'offre de soins. La courbe épidémique doit donc être « aplatie », c'est-à-dire tout faire pour qu'un nombre trop important de cas ne survienne pas en même temps, mais sur une période plus longue. Pour ce faire, des mesures de distanciation sociale (annulation de rassemblement, limitation de la fréquentation de restaurant, cinéma, limitation du contact physique tel que bise, poignée de mains etc) ainsi que le respect des gestes barrières sont essentiels, pour réduire les chances de transmission du virus d'une personne à une autre.

7. Perspectives

Prochaines échéances :

- 11/03:
 - Visioconférence des ministres de la Santé français, autrichien, allemand, espagnol, italien.

8. Récapitulatif des avis

Avis :

Haut conseil de santé publique :

- 26/02 : Avis relatif à la conduite à tenir pour les personnels hospitaliers de retour des zones d'exposition à risque;
- 18/02 : Avis relatif à la prise en charge du corps d'un patient décédé infecté par le coronavirus SARS-CoV-2 ;
- 18/02 : Avis relatif au traitement du linge, au nettoyage d'un logement ou de la chambre d'hospitalisation d'un patient confirmé à coronavirus SARS-CoV-2 et à la protection des personnels.

Société française d'hygiène hospitalière <https://www.sf2h.net/publications/coronavirus-2019-ncov>:

- 09/03 : Avis SARS-CoV-2 et **eau de piscine** relatif au risque de transmission hydrique du SARS-CoV-2 dans l'eau des piscines publiques et leur environnement ;
- 07/03 : Avis Prise en charge **linge et locaux**;

- 04/03 : Avis Masque SF2H-SPIIF relatif aux indications du **port des masques chirurgicaux** et des appareils de protection respiratoire de type **FFP2** pour les professionnels de santé ;
- 28/02 : **Tenue des soignants** pour la prise en charge des cas ;
- 28/01 : Avis **Prise en charge** de patients COVID-19.

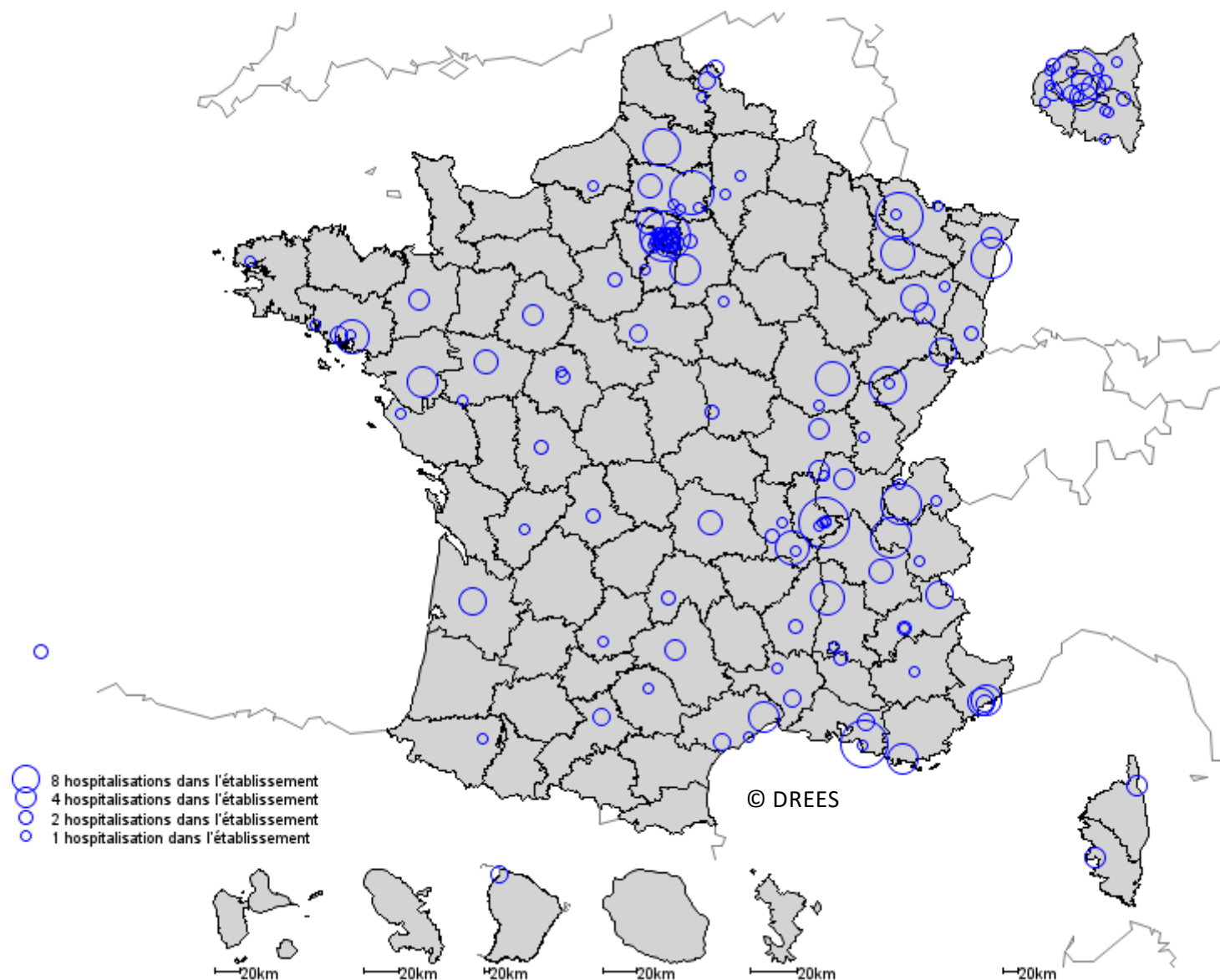
Société française de microbiologie <https://www.sfm-microbiologie.org/2020/03/03/covid-19/>:

- 03/03 : Fiche de gestion des prélèvements biologiques d'un patient suspect de COVID-19.

Annexe 1: Explication de la conduite à tenir suite au passage au stade 2 (hors Corse et certains territoires ultramarins).

		personne asymptomatique contact d'un cas confirmé		personne asymptomatique vivant dans une zone cluster (i.e. Au moins 2 cas reliés hors contexte familial)	personne asymptomatique revenant de zone de circulation du virus à l'étranger (U.E et hors U.E)
		à risque faible	à risque modéré/élevé		
		réduction des activités sociales (pas de quatorzaine)	quatorzaine stricte	réduction des activités sociales (pas de quatorzaine)	réduction des activités sociales (pas de quatorzaine)
Mesures générales		Distanciation sociale (saluer sans contact...), respect des mesures d'hygiène générale.			
Mesures individuelles		autosurveillance température 2*/j	autosurveillance température 2*/j port du masque chirurgical en cas de contact inévitable.	autosurveillance température 2*/j	autosurveillance température 2*/j
Mesures à destination de publics particuliers :	travailleurs/étudiants	aménagement poste de travail et recours au télétravail si possible	recours au télétravail ou arrêt de travail si pas possible	Si pas de symptômes : travail. Aménagement du poste de travail et recours au télétravail . A fortiori pour les travailleurs au contact de populations fragiles (PA, enfants, etc.)	Si pas de symptômes : travail. Si possible, en aménageant poste de travail et recours au télétravail .A fortiori pour les travailleurs au contact de populations fragiles (PA, enfants, etc.) (plus d'arrêt de travail à délivrer par les ARS)
	enfants	ils peuvent être accueillis en collectivité	ils ne peuvent pas être accueillis en collectivité	ils ne peuvent pas être accueillis en collectivités, y compris en dehors de la zone	ils peuvent être accueillis en collectivités
Contact si symptômes		ARS	ARS	SAMU	SAMU
Mesures collectives contraignantes de restriction d'activités				annulation de tous les événements publics fermeture des établissements scolaires particulièrement touchés, associée à une démarche d'évaluation épidémiologique ces mesures peuvent être prises au niveau communal ou au niveau départemental en fonction de la situation	

Annexe 2 : Carte des cas confirmés, en fonction des lieux d'hospitalisation (données sur 605 patients)



Annexe 3 : Carte des établissements 1^{ère} et 2^{ème} lignes et disponibilité des kits de test de diagnostic (en date du 09/03)

